

1. Record Nr.	UNINA9910818289203321
Autore	Canada Commission de vérité et réconciliation du
Titolo	Pensionnats du Canada : la réconciliation : rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada
Pubbl/distr/stampa	Montreal, Quebec : , : McGill-Queen's University Press, , 2015 ©2015
ISBN	0-7735-9843-X
Descrizione fisica	1 online resource (359 p.)
Collana	Pensionnats du Canada ; ; Volume 6
Disciplina	306.08
Soggetti	Indians of North America - Residential schools - Canada Indians of North America - Education - Canada Indians of North America - Government relations - Canada Indians of North America - Social conditions - Canada Indians of North America - History - Canada Native peoples - Residential schools - Canada Native peoples - Education - Canada Native peoples - Government relations - Canada Native peoples - Social conditions - Canada Native peoples - History - Canada Canada Culture European commission Government Human activities Justice Law Mohawk people Nation Politics
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Description based upon print version of record.
Nota di bibliografia	Includes bibliographical references and index.

Nota di contenuto

Front Matter -- Table des matières -- Introduction -- Le défi de la réconciliation -- Le droit autochtone : vérité, réconciliation et accès à la justice -- Passer des excuses à l'action : le Canada et les Églises -- L'éducation en vue de la réconciliation -- La mémoire publique : le dialogue, les arts et la commémoration -- Nous sommes tous visés par les traités : la société canadienne et la réconciliation -- Appels à l'action -- Notes -- Bibliographie -- Index

Sommario/riassunto

Entre 1867 et 2000, le gouvernement canadien a placé plus de 150 000 enfants autochtones dans des pensionnats d'un bout à l'autre du pays. Les autorités gouvernementales et les missionnaires étaient d'avis qu'afin de « civiliser et de christianiser » les enfants autochtones, il fallait les éloigner de leurs parents et de leur communauté d'origine respective. La vie de ces enfants au pensionnat était empreinte de solitude et d'exclusion. La discipline y était stricte et le déroulement du "idien, lui, fortement régenté. Les langues et les cultures autochtones étaient dénigrées et réprimées. L'éducation et la formation technique prenaient trop souvent la forme de corvées et de tâches ménagères assurant l'autonomie des pensionnats. La négligence à l'égard des enfants fut institutionnalisée et le manque de supervision donna lieu à des situations où les élèves furent victimes de sévices physiques et sexuels. Une poursuite judiciaire déposée par les anciens pensionnaires a mené, en 2008, à la mise sur pied de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Étant l'aboutissement de plus de six ans de recherche, le rapport final de la Commission présente l'histoire des pensionnats ainsi que leur héritage, et trace la voie de la réconciliation. Pensionnats du Canada : La réconciliation documente la complexité de la réconciliation en présentant les constatations tirées des témoignages des survivants des pensionnats et d'autres participants aux activités et aux audiences de la Commission. Pour de nombreux Autochtones, la réconciliation passe par l'apaisement des familles et des collectivités, et par la revitalisation des cultures, des langues, de la spiritualité, des lois et des systèmes de gouvernance. Pour les gouvernements, l'institution d'une relation respectueuse suppose le démantèlement d'une culture politique et bureaucratique séculaire s'appuyant, trop souvent, sur des notions d'assimilation dépassées. Quant aux Églises, un engagement à long terme envers la réconciliation passe par la réparation des actes dévastateurs commis dans les pensionnats, le respect de la spiritualité des Autochtones et le soutien à leur lutte pour obtenir justice et équité. Les écoles doivent enseigner l'histoire canadienne en favorisant le respect mutuel, l'empathie et le dialogue. Les jeunes doivent savoir ce qui s'est passé dans les pensionnats et connaître la riche histoire et les connaissances collectives des peuples autochtones. Ce volume fait aussi ressortir le rôle de la mémoire, de la société canadienne, du secteur privé et des organismes à but non lucratif certes, mais aussi des médias et de la communauté sportive, dans le processus de réconciliation. La Commission presse le Canada d'adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en vue de mener à bien la réconciliation. Victimes de violence et de discrimination, les peuples autochtones ont pourtant des droits conférés à chacun en plus des droits issus de traités, et ces derniers ont un rôle crucial à jouer dans la réconciliation. Tous les Canadiens doivent comprendre en quoi les approches traditionnelles de la résolution de conflits, la réparation des préjudices et la restauration des relations des Premières Nations, des Inuits et des Métis peuvent orienter le processus. Les appels à l'action de la Commission établissent des mesures concrètes à prendre pour que nos descendants puissent vivre ensemble dans la dignité, la paix et la prospérité, sur ces terres désormais communes.

